

Temp'o
LE MAG DE L'EAU
DU GRAND SUD-OUEST
ÉPISODE
4/8



CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES SOLUTIONS SONT DANS LA **NATURE**

Face aux enjeux de demain, certaines actions sont à portée de main pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter. À commencer par celles que l'on appelle les « solutions fondées sur la nature » (SfN). Plébiscitées pour les services qu'elles nous rendent face aux différents défis sociétaux (santé, alimentation, risques naturels...), elles sont également précieuses pour préserver la ressource en eau et la biodiversité. Et ces solutions, comme leur nom l'indique, sont inspirées directement de la nature. Michèle Jund siège au Comité de bassin Adour-Garonne, qui traite des questions de l'eau dans le Grand Sud-Ouest. « Si l'on parle de solutions, c'est parce qu'il y a des problèmes, qui font suite à des aménagements du territoire liés à des activités humaines, confie-t-elle. Pour comprendre l'intérêt des SfN, il faut savoir comment un écosystème fonctionne : du vivant, de la faune, de la flore, un substrat minéral, et les interactions entre ces différents éléments. » Lorsque l'on dégrade ces milieux naturels, on nuit à leur bon fonctionnement et nous perdons alors le bénéfice des services associés.

Comprendre la nature pour restaurer les écosystèmes

La compréhension du fonctionnement de la nature est la clef pour agir. Michèle Jund distingue trois volets d'actions. Dans un premier temps, on peut préserver les écosystèmes naturels qui fonctionnent encore très bien, comme par exemple des haies bocagères larges, alliant arbres et arbustes adaptés à nos territoires. Il nous faut apprendre à reconnaître ces milieux naturels et les services qu'ils nous rendent.

La restauration des écosystèmes dégradés est un second moyen d'agir. Prenons l'exemple de la zone humide d'altitude, plébiscitée pour sa capacité de rétention d'eau. Si certains arbres indésirables s'y installent à long terme – comme les bouleaux –, ils risquent d'impacter son rôle dans le stockage d'eau. L'objectif ici est de surveiller leur colonisation, en les supprimant si nécessaire. Enfin, la troisième phase concerne la gestion « version bon père de famille » des écosystèmes, comme le précise encore l'experte. « On va regarder comment ils fonc-

tionnent, et simplement accompagner la nature. »

Faire confiance à la nature

Les SfN marquent un tournant dans la manière de penser l'aménagement de nos territoires. Les rivières illustrent parfaitement cette évolution. « Pendant des années, elles ont été curées, recalibrées, donc l'eau arrive très vite de l'amont vers l'aval, causant des problèmes d'inondation, poursuit-elle. Pour résoudre ces problèmes, les solutions fondées sur la nature proposent de rétablir un fonctionnement plus naturel de nos cours d'eau : retrouver des méandres, renaturer. » À grande échelle, la première solution fondée sur la nature consiste à tenter de retenir l'eau dans tous les milieux naturels du bassin-versant. L'eau qui s'infiltre petit à petit peut rejaillir des mois plus tard à des dizaines de kilomètres en aval. En prenant conscience des rôles clés des milieux aquatiques et humides dans la préservation de l'eau, et en redonnant sa place à la nature, c'est toute la biodiversité qui est positivement impactée. Chacun d'entre nous retire de nombreux bénéfices d'une nature en bonne santé.

3 QUESTIONS à
ALAIN ROUSSET
Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

« FACILITER LE RECOURS AUX SFN »

Quelle est la place des Solutions fondées sur la Nature (SfN) dans la politique de l'eau du bassin Adour-Garonne ?

Les solutions fondées sur la nature font partie intégrante du panel de solutions soutenu par le Comité de bassin Adour-Garonne pour adapter nos territoires au changement climatique et en limiter les effets. Les solutions fondées sur la nature, en ralentissant l'évacuation de l'eau, luttent contre les inondations, font resurgir des sources, alimentent les réserves souterraines. Je pense, par exemple, à la restauration des zones humides, la plantation de haies, la végétalisation des bassins-versants qui permettent à l'eau de pénétrer dans le sol. Mais je considère qu'elles restent encore trop peu répandues. Elles souffrent d'une méconnaissance de la part des acteurs de l'eau et du manque de données chiffrées sur les services qu'elles nous rendent de manière générale. C'est aussi du travail supplémentaire à considérer notamment pour les agriculteurs et des méthodologies à promouvoir.

Comment promouvoir ces solutions fondées sur la nature ?

En tant que Président du Comité de bassin Adour-Garonne, j'ai mandaté Michèle Jund, Présidente de la Commission des milieux naturels, pour évaluer, avec l'appui d'un groupe de travail, le potentiel que représentent ces solutions dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique du bassin. Nous devons faciliter le recours à ces solutions, promouvoir leur intégration dans les stratégies locales et ainsi accompagner leur déploiement dans les territoires. Le groupe de travail, que nous avons mandaté, conduit actuellement un inventaire de l'existant, recueille les connaissances, les évalue, pour in fine diffuser les retours d'expérience. Un travail que j'estime indispensable pour intensifier leur mobilisation. Pour embarquer les acteurs de l'eau, nous avons mis en place des sites pilotes instrumentés qui doivent permettre de collecter des données sur les SfN et dont certains serviront de démonstrateurs pour faciliter leur transposition sur d'autres territoires.

Pourquoi mettre l'accent précisément sur ces solutions ?

En matière d'adaptation au changement climatique, les enjeux sont importants et les échéances proches. Il y a urgence à agir. Avant de mettre en œuvre des solutions technologiques, commençons par l'évidence : aider les écosystèmes à retrouver un équilibre à un haut niveau de diversité. Nous ne devrions pas en être à nous demander pourquoi mettre l'accent sur le fonctionnement naturel du cycle de l'eau. Pour préserver l'eau dans nos territoires, les solutions fondées sur la nature sont la part première et incontournable d'un ensemble de solutions.

EAU ET TERRITOIRES : LA NATURE A DES SOLUTIONS

**Des experts vous
répondent**

**ce soir à 17 h 30
sur TV7**

**BOX CANAL 30
TNT CANAL 33
Tv7.com**

et pilote du groupe technique SFN : Sylvie Jégo, cheffe du service Biodiversité, Agriculture, Milieux aquatiques à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, ainsi que de Caroline Astre, chargée d'intervention ressources en eau et milieux aquatiques. L'occasion d'échanger sur ces solutions concrètes, déjà existantes, pour répondre aux enjeux sociétaux transversaux.

Vous avez des questions ? Envoyez-les à tempo@eau-grandsudouest.fr, nous y répondrons dans les prochaines émissions.

LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DANS UN BASSIN VERSANT



Les « solutions fondées sur la nature » semblent une réponse évidente aux problématiques actuelles liées à la préservation de l'eau. Souvent moins chères et moins exigeantes en matière de gestion, elles sont durables et valorisent les territoires. S'agit-il de solutions miracles ? Vont-elles nous suffire pour nous protéger du réchauffement climatique ? Autant de questions qui seront débattues lors de notre quatrième émission « Temp'o » : le mag de l'eau du Grand Sud-Ouest. Trois experts nous feront part de leur expertise : Michèle Jund, membre du Comité de bassin



Temp'o
Votre nouveau
rendez-vous